



Séance du mercredi 27 novembre 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	19	22
		Dont procurations
		03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
22	00	00

Date de la convocation

21/11/2013

Date d'affichage

21/11/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Subvention

Centre Hospitalier de Colson

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Marilyne MARMOT-CHAUVET

L'an deux mille treize et **le vingt-sept novembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE.

Absents : MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Dominique CUPIT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE Robert NAPOLY, Eric JULTAT, Dominique LOVINCE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Chantal BAUCELIN, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Chantal LAPERDRIS.

Procuration : Mmes Chantal BAUCELIN, Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS ont respectivement donné procuration à Mmes Christine ALIKER, Marie GARON et Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE.

SUBVENTION DU CENTRE HOSPITALIER DE COLSON

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Yolène LARGEN – 3^{ème} Adjoint au Maire, informe l'assemblée que l'établissement Public Départemental de Santé Mentale de Martinique organise chaque année une journée d'étude de la Direction des Soins Infirmiers, qui a pour objectif de promouvoir la réhabilitation psychosociale dans le champ de la psychiatrie Adulte et Infanto juvénile, et de favoriser les échanges entre les professionnels et les acteurs de soins de la Martinique.

Aussi, la Présidente sollicite le concours de la Ville de Schœlcher en vue de l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € (trois mille euros) pour l'organisation de la 3^{ème} édition.

La commission des Affaires Sociales lors de sa séance en date du 19 septembre 2013 propose l'attribution d'une aide financière **d'un montant 300 € (trois cents euros)**, validée par la Commission Finances en sa séance du 25 novembre 2013.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Yolène LARGEN après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'allouer une subvention d'un montant de 300 € (trois cents euros) au Centre Hospitalier de Colson (CHC) ;**
 - **d'imputer cette somme au budget communal.**
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le **04 DEC. 2013**

Le Maire



Luc CLEMENTE

